



---

---

# LEODIUM

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DE LA

**Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège**

---

---

## LA PYXIDE DONNÉE PAR L'ORFÈVRE JEAN FABRY AUX CARMES DE VERVIERS EN 1726

Verviers doit à Paul-J. Rensonnet, architecte de la Ville, de fort précieux inventaires. L'un d'eux<sup>(1)</sup> signale la présence d'une pyxide en argent en l'église Saint-Joseph, héritière de l'ancienne église des carmes (fig. 1 et 2).

Une inscription est gravée au revers du fond : "JEAN : FABRY  
ORF : HOC : SACRAT : DEO : IN : FAVOREM : R : P : // HVB : C : P :  
CARM : VERVIAE : 1726 :". Le début est en français : le prénom est Jean et non pas Johannes, la profession orf(èvre) et non aurifaber; les trois premiers mots n'ont peut-être pas été gravés en même temps que les autres. Le mot "DEO" a été ajouté au-dessus de la ligne; sa place n'est pas après "IN", comme le voulait l'auteur de l'inventaire, mais bien après "SACRAT". Il faut traduire "Jean Fabry, orfèvre, consacre ceci à Dieu

---

(1) *Documents d'art religieux. Doyenné de Verviers. Première partie: ville de Verviers*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. 57, 1973, p. 106 et fig. 68. L'église a subi les pires aléas. La pyxide y a heureusement échappé. Le curé actuel, M. l'abbé Delvaux, m'a permis de l'examiner à loisir; je l'en remercie encore. Je remercie aussi M. l'abbé Deblon pour son inlassable obligeance.



*par affection pour le révérend père Hubert, du couvent des pères carmes de Verviers, en 1726*".

L'inscription a été exécutée à l'échoppe, en trait tremblé, de fort négligente façon. Si elle a été exécutée par un disciple de saint Éloi, il n'était pas ou n'était plus en pleine possession de ses moyens.

Elle contiendrait la signature de l'auteur et la date de l'objet, s'il fallait en croire le "Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique"<sup>(2)</sup>. En vérité, la pyxide ne remonte nullement à 1726. Ce que date le millésime de l'inscription, c'est le don. La réalisation est à situer sensiblement plus tôt, à en juger d'après le style. On fera la comparaison avec une pyxide de 1691 qui porte les poinçons de Liège<sup>(3)</sup>.

Qui est ce père carme verviétois prénommé Hubert ? J'ai posé la question à M. l'abbé Deblon. Il n'a pas été long à trouver la réponse. C'est Philippe Cornet, qui prend le nom de frère Hubert de Saint-Philippe quand il fait profession chez les carmes de Verviers, le 23 avril 1702. Il est maître des novices en 1725. Il est prieur le 1er juin 1726 et le reste jusqu'en mars 1730.

Quant à l'orfèvre Jean Fabry, se confondrait-il avec Jean-Théodore Fabry, un marchand-orfèvre liégeois qui réside à Verviers le 4 mai 1745, jour où sa soeur Marie-Jeanne lui cède sa maison sise en Neuvise, à la Roulette d'or, en y mettant des conditions à n'en plus finir<sup>(4)</sup>? Comme le second prénom ne figure pas dans l'inscription, il est bon de se mettre à

---

(2) J.-J. BOLLY, *Canton de Verviers, II*, Bruxelles, 1980, p. 49.

(3) P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, p. 244 et fig. 128-129; celle-ci est de qualité sensiblement meilleure.

(4) J.-J. van ORMELINGEN, *L'orfèvrerie civile ancienne des "bonnes villes" de la principauté de Liège*, dans le catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, p. 272. Paul Bertholet, qui a fait sortir de l'ombre différents orfèvres en activité à Verviers (*Documents d'archives sur les orfèvres liégeois et verviétois, du XVIe siècle au début du XIXe*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CIV, 1992, pp. 303-333, spécialement pp. 317-321), n'a pas trouvé de traces de lui. L'acte est passé devant un notaire liégeois, Fr.-J. Hannecart, que Marie-Jeanne charge également d'enregistrer les conventions successives qui la lient à son neveu Jacques-Philibert, orfèvre lui aussi (3 décembre 1741, 28 avril 1742 et 3 mai 1745). Elle a reçu le baptême le 16 mai 1696, Jean-Théodore le 27 août 1699; il doit le second de ses prénoms à son parrain, Théodore Marnette, le maître de Simon Fabry. Le frère et la soeur tiennent ensemble sur les fonts baptismaux, le 4 août 1737, leur petit-neveu Jean-Albert; "suscipientibus ... patruo et amita paternis", note le curé de Notre-Dame-aux-Fonts. Joseph Brassinne fait d'eux les arrière-grands-parents du baptisé et les père et mère de leur frère aîné Charles; d'ordinaire trop sûr de lui, il ne cache pas que cette fourmillante famille lui a donné beaucoup de fil à retordre (*L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. I, 1948, pp. 258-262 et 331).

la recherche d'un Jean tout court. On n'en trouve pas moins de trois parmi les orfèvres de la capitale épiscopale.

Jean I, fils de Simon et d'Anne Jean-Gérard, est baptisé le 7 novembre 1647. Le 2 septembre 1665, il est mis en apprentissage dans l'atelier de Dieudonné De Brus : comme il a presque dix-huit ans, ce n'est assurément pas son premier engagement. Le 5 mai 1672, il fait baptiser le fils qu'il a eu de Marie De Fize; il lui donne, comme c'est l'usage, le prénom de son propre père. Douze ans plus tard, le 16 juin 1684, il le mettra en apprentissage dans l'atelier de Théodore Marnette. La date de son décès n'est pas connue.

En 1702, un Jean Fabry est gouverneur du Bon Métier; il occupe une des trois places d'artisan de la Chambre Saint-Michel, privilège enviable. Il l'occupait depuis des années déjà; en effet, il est le premier cité des trois dans un document non daté où Jean-François Knaeps, entré en fonction en 1701, est placé en dernière position. Il sort de charge avant le 30 mai 1716; cela ne signifie pas qu'il est décédé<sup>(5)</sup>. Se confond-t-il avec Jean I ou avec Jean II ?

Ce dernier est le fils aîné du demi-frère de Jean I, Charles, fils de Simon et d'Hélène Goteschalk, époux d'Anne De Lovinfosse, en qui le professeur Brassinne incline à voir un orfèvre sur base d'indices plutôt minces. L'enfant, né vers 1658, est engagé comme apprenti par Mathieu Grumelier le 7 juin 1673. Il épousera Anne Boussa(e)r(t), qui lui donnera onze enfants, échelonnés entre 1681 et 1702. Il mourra en 1709, le 27 juillet.

L'aîné des onze est baptisé le 27 août 1681. Il reçoit le prénom de son grand-père, Charles. Il épousera, le 6 août 1705, Marie-Gertrude Dodémont, dont il aura dix enfants. Il mourra en 1754. Il aura double carrière : comme orfèvre, et fort en vue, mais aussi comme major dans la garde bourgeoise.

Jean III, qui y aura le grade de capitaine, est son fils aîné. Il est donc le petit-fils de Jean II. Il reçoit le baptême le 11 avril 1707. Il épousera, en 1736 au plus tard, Anne-Marie Tombeur, qui lui donnera quatorze descendants. Il mourra le premier décembre 1771. En 1726, il a dix-neuf ans; à pareil âge, on ne songe guère à faire des dons d'objets religieux.

---

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Conseil privé*, 295 et 330.- Th. GOBERT, *Le bon métier des orfèvres de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXIII, 1931, p. 62, n. 2 (il renvoie à des "Actes de relief", ce qui est resté pour moi sibyllin). Sur la Chambre Saint-Michel, voir P. COLMAN, *op. cit.*, p. 35.





La pyxide. Hauteur : 115 mm; diamètre : 85 mm. Pieds et globe dorés.  
Copyright IRPA-KIK Bruxelles.

La famille compte encore un Jean-Guillaume (1708-1736 au plus tôt) et un Jean-Joseph (1723-1783), encore plus jeunes que le troisième Jean. J'y ai dénombré quatorze orfèvres, et je suis loin d'être certain de les avoir repérés tous<sup>(6)</sup>.

Revenons à la pyxide. Elle ne porte pas de poinçons. Faudrait-il en déduire qu'elle a été créée à Verviers, où les orfèvres n'ont pas été soumis au régime corporatif dans toute sa rigueur ? La supposition serait téméraire. Marcel Mol, l'auteur du bras-reliquaire de saint Sébastien conservé en l'église Saint-Remacle, non content d'y graver sa signature et la date (MARCELLUS MOL FECIT ANNO 1673), y a mis deux fois sa marque; ce redoublement semble de règle là où il n'y a pas de contrôle organisé.

C'est un objet fort léger, mince de parois. À n'en pas douter, l'argent mis en oeuvre n'est pas à l'aloi de Liège, mais bien à celui, sensiblement plus bas, dit "de bavière". Avec un b minuscule, contrairement à l'habitude prise, car il ne s'agit pas de la patrie de cinq de nos princes-évêques, mais bien d'une pièce de monnaie à l'effigie du premier d'entre eux. Jusqu'en 1772, cet alliage à bas titre ne devait être frappé d'aucune marque corporative. Il ne devait porter que celle de l'orfèvre. Et non pas celle qu'il utilisait pour l'argent "de poinçon", mais bien une version réduite et simplifiée. On en connaît dix pour la période antérieure à 1772 : DFL, GD, GL, IAD, IL, IP, LM, NG, OF et TW. Seul IL est du XVII<sup>e</sup> siècle, et c'est un cas douteux; seuls LM et NG se situent dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup><sup>(7)</sup>. Tous ont été relevés sur des pièces qui ne rentrent pas dans la catégorie (mal définie) des "menus ouvrages", à laquelle l'argent de bavière était en principe réservé. Sans doute les clients aux moyens limités qui s'en contentaient n'y regardaient-ils pas de trop près, et les contrôleurs non plus.

Compte tenu de ces rectifications et de ces ignorances, il est permis de formuler de prudentes hypothèses, avec le risque de les voir renvoyées au néant par l'heureuse découverte d'un document d'archives. L'orfèvre

---

(6) Références glanées (par le regretté Nestor Mélon pour deux d'entre elles, par Berthe Lhoist-Colman pour presque toutes les autres) aux Archives de l'État à Liège : sur Jean II, notaire G. de Bléret à Liège, 19 mai 1692; sur Jean III, *Conseil privé*, 330, 19 avril 1736; notaires de Liège: J. Gillissenne, 2 août 1732 (voir *B.I.A.L.*, t. CIII, 1991, p. 116, n. 2); P.H. Lefèvre, 29 août 1757; J. Caltrou, 10 juin 1759; T. Heyne, 22 février 1769; sur Jean-Théodore, *Conseil privé*, 75 (ex 73), 28 mars 1747.

(7) P. COLMAN, *L'orfèvrerie civile ancienne de la cité de Liège*, dans le catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, pp. 24-25 et pp. 51, 53, 55, 57, 59, 60, 62, 64, 65 et 68.

liégeois Jean Fabry I était encore en vie en 1726. Atteignant cette année-là l'âge de 79 ans, il s'inquiétait du salut de son âme. C'est pour l'assurer qu'il a fait don de la pyxide. Si elle est sortie de ses propres mains, ce qui n'est pas assuré, peut-être l'avait-il faite trente ans plus tôt pour la mettre en magasin et n'avait-il pas trouvé acquéreur, peut-être l'avait-il faite sur commande et son client s'était-il dérobé. Il a pris soin d'y graver une inscription commémorative. S'il a choisi les carmes de Verviers comme bénéficiaires du don, c'est en raison des liens qui l'unissaient au père Hubert de Saint-Philippe. Liens qui restent à découvrir.

Pierre COLMAN

### Crayon généalogique sommaire

Simon Fabri

